



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 29 juin 2000.

« D'azur, à une couleuvre d'argent, ondoyante en pal, la tête enfermée en chef à l'intérieur de la voûte centrale d'un pont de trois arches d'argent, maçonné de sable, et accostée de deux feuilles de houx d'or, mises en chevron versé.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Hulsétia", le lieu couvert de houx.

HOUSSAY

EXPLICATIONS :

L'azur indique la présence importante de l'eau avec le fleuve Mayenne qui longe la limite communale de part en part.

Les feuilles de houx rappellent le nom de la commune. Elles sont disposées en V pour imaginer la topographie du bourg dans une vallée au bord de la Mayenne.

La couleuvre est l'une des représentations traditionnelles d'Hilaire, le saint patron de Houssay. Il était connu pour chasser les serpents, autrement dit pour imposer la sagesse du christ face aux croyances païennes.

Le pont de trois arches symbolise celui de la Valette qui permet l'entrée sur le territoire communal et qui est très connu dans le secteur.

Les ornements sont deux gerbes de lin de sinople, fleuries d'azur, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole et plus particulièrement cette ancienne culture qu'exploitaient de nombreux tisserands autrefois.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les feuilles de houx, la couleuvre et le pont.

Le terme ondoyante s'applique à la couleuvre pour décrire les ondulations qu'elle réalise lorsqu'elle se déplace.

Le terme maçonné s'applique aux constructions afin de représenter les joints.

Le chevron est une pièce honorable qui à la forme d'un toit ou d'un gros accent circonflexe. Deux meubles peuvent être disposés en chevron, ils sont alors orientés de telle sorte qu'ils en prennent la forme. La précision versé indique que le chevron n'a plus la pointe vers le chef, mais vers la pointe, ce qui dessine alors la lettre V.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Houssay a été réalisé sans reprendre d'armes de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Houssay n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.